

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le lundi 6 mai 2013 à 19h00, à laquelle étaient présents :

Madame Francine Verreault, conseillère au siège # 1.  
Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2  
Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3  
Monsieur Réal Isabel, conseiller au siège # 4  
Madame Suzie Gagné, conseillère au siège # 5  
Monsieur Steve Ouimet, conseiller au siège # 6.

Madame Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Formant quorum sous la présidence de M. Clément Marceau , la séance débute.

---

**2013-88**                                **NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL POUR PRÉSIDER LA SÉANCE.**

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M. Clément Marceau soit nommé pour présider la séance.

**2013-89**                                **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté, et ce, tel que déposé.

**2013-90**                                **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX D'AVRIL 2013.**

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les procès-verbaux du mois d'avril 2013 soient acceptés, et ce, tels que déposés.

**2013-91**                                **ADOPTION DU BORDEREAU 2013-05 « COMPTES PAYÉS EN AVRIL 2013 ET SALAIRES PAYÉS EN AVRIL 2013».**

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par Mme Francine Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés en avril 2013 et les salaires payés en avril 2013 et déposés sous le bordereau 2013-05 sont approuvés au montant de 136 517,52 \$, et ce, tels que déposés.

**2013-92**                                **ADOPTION DU BORDEREAU 2013-005 « COMPTES À PAYER ».**

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par M. Steve Ouimet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer et déposés sous le bordereau 2013-005 soient approuvés au montant de 260 245,10 \$, et ce, tels que déposés.

Que la directrice générale est autorisée à effectuer les transferts budgétaires si nécessaire.

**2013-93**                                **DOSSIER D'ALIMENTATION ET DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE – PAIEMENT DE FACTURES.**

Il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'on paie les factures suivantes :

- Roche Ltée (175497) :	3 019,24\$
- Roche Ltée (175496) :	<u>2 485,31\$</u>
<b>Total :</b>	<b>5 504,55\$</b>
- VO3 (Vo-20130409-2) :	<b>373,67\$</b>
- Distribution Brunet (5403-031131) :	<b>312,06\$</b>
- Courrier Purolator (419890493) :	<b>39,39\$</b>
- Installations Électriques M.Richard(3294) :	<b>261,22\$</b>
- Dm Valve et Contrôle Inc. (113387) :	<b>91,99\$</b>
- Plomberie G.D. Gauthier Inc. (21702) :	<b>319,86\$</b>
- Ventilation du Phare (376) :	<b>104,21\$</b>

**2013-94 AMÉNAGEMENT DE LA CASERNE DE POMPIERS DE LES MÉCHINS – AVENANT NO. 1 ET INGÉNIERIE.**

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Steve Ouimet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité accepte l'avenant no. 1 de BPR au montant de \$ 3 640,00 plus taxes pour la modification des plans et devis de l'aménagement de la caserne de pompiers de Les Méchins et d'autoriser Mme Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière à signer l'entente au nom de la municipalité.

**2013-95 AMÉNAGEMENT DE LA CASERNE DE POMPIERS DE LES MÉCHINS – APPELS D'OFFRES PUBLIQUES.**

Il est proposé par Mme Francine Verreault, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins demande des soumissions publiques pour l'aménagement de la caserne de pompier de Les Méchins la phase 1. Les plans, devis et documents sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres à l'adresse suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca). La date limite de réception des soumissions est le 12 juin 2013 à 16h00 au bureau de la municipalité, 108 route des Fonds, Les Méchins (Qc). Elles seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et la même heure. La soumission devra nous être parvenue à l'aide du formulaire requis dans une enveloppe cachetée et marquée « Soumission phase 1 Aménagement de la caserne de pompiers de Les Méchins à l'adresse mentionnée ci-haut. Les soumissions reçues par télécopieur ou courrier électronique ne sont pas acceptées. Toute soumission doit pour être valide, être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme de chèque visé, de cautionnement ou de garantie bancaire valide jusqu'au 12 août 2013, d'un montant équivalent à 10% du montant total de la soumission et émis au nom de la Municipalité de Les Méchins. De plus le soumissionnaire devra joindre à la soumission les déclarations signées attestation relative à l'absence de collusion (section 01 110.1 division 1 des documents de soumission) pur que sa soumission puisse être valide ainsi qu'une attestation délivré par Revenu Québec relative à ses obligations fiscales.

Que la municipalité de Les Méchins ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers le ou les soumissionnaires. Une visite des lieux est prévue le 30 mai 2013 afin de constater l'envergure des travaux. On devra se présenter à l'entrée principale du projet sis au 218, route Bellevue Ouest, de Les Méchins. Aucune visite ne sera réalisée par la suite. Des informations supplémentaires pourront être obtenues en contactant Mme Lyne Fortin, directrice générale et les professionnels du projet aux coordonnées spécifiées ci-haut.

**2013-96 OCTROI DU CONTRAT POUR TRANSPORT D'ABRASIF.**

Attendu que l'ouverture des soumissions par invitations écrites pour le transport d'abrasif, donnent les résultats suivants :

- Les Entreprises Théo-Lan : 1 725,68 \$ plus taxes
- Garage Bertrand Ross : 1 853,83 \$ plus taxes
- Samphi : 1 950,00 \$ plus taxes

En conséquence, il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Steve Ouimet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins octroie le contrat pour le transport d'abrasif à Les Entreprises Théo-Lan au montant de 1 725,68 \$ plus taxes, soit le plus bas soumissionnaire conforme aux appels d'offre. Le tout selon la soumission du 6 mai 2013.

**2013-97 OCTROI DU CONTRAT POUR RÉPARATION DE LA NIVELEUSE.**

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins octroie le contrat pour la réparation de la niveleuse, à Centre de Camion Bouffard au montant de \$ 6 805,09 taxes incluses. Le tout selon la soumission du 29 avril 2013.

**2013-98 ACHAT CHEZ SERVICE DE PNEUS E.CÔTÉ DE DEUX PNEUS AVANT POUR LA NIVELEUSE.**

Il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins achète deux pneus chez Service de Pneus E. Côté au montant de 1 859,38 \$ taxes incluses.

**2013-99 FRAIS DE DÉPLACEMENT À M. ROSSY BOUCHARD POUR LA PROTECTION CIVILE.**

Il est proposé par Mme Suzie Gagné , appuyé par Mme Francine Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins paie un montant de \$ 83,00 à M. Rossy Bouchard pour les frais de déplacement du mois d'avril 2013 pour le plan des mesures d'urgence de la municipalité.

**2013-100 DOSSIER DE LA MISE EN DEMEURE POUR LE MATRICULE 3927-99-9148 – CORDE À LINGE.**

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par Mme Francine Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins ferme le dossier concernant la mise en demeure pour la corde à linge (Mat. 3927-99-9148).

**2013-101 MRC DE LA MATANIE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MAMROT DANS LE CADRE D'UNE RÉFLEXION STRATÉGIQUE VISANT LE RENFORCEMENT COLLECTIF.**

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Steve Ouimet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins dit non à une demande d'aide financière au MAMROT dans le cadre d'une réflexion stratégique visant le renforcement collectif.

**2013-102 MODIFICATION RÔLE DE PERCEPTION.**

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par M. Steve Ouimet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins modifie son rôle de perception comme suit :

- Daniel Verreault (4831-10-9955)  
Créditer vidange 2013 (134,00\$) moins de six mois par année
- Fiducie G-V et J-P Cole (4428-71-0575)  
Créditer vidanges 2012 et 2013 (1 072,00\$) Commerce fermé en décembre 2011.

**2013-103 CAMION DE SERVICE FORD – ACHAT DE PNEUS CHEZ SERVICES DE PNEUS E.COTÉ.**

Il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins achète chez Services de Pneus E. Coté, quatre pneus pour le camion de service Ford. Le tout au montant de \$ 991,08 \$.

**2013-104 OUVERTURE DU DÉPÔT EN TRANCHÉE.**

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le dépôt en tranchée sera ouvert aux dates suivantes :

<b>MAI : 17,18,24 et 25.</b>	<b>JUIN : 7,8,21 et 22.</b>	<b>JUILLET : 5,6,19 et 20.</b>
<b>AOÛT : 2,3,16,17,30 et 31.</b>	<b>SEPTEMBRE : 13,14,27 et 28.</b>	<b>OCTOBRE : 11,12,25 et 26.</b>
<b>NOVEMBRE : 8 et 9.</b>		

Dorénavant les vendredis et les samedis les frais suivants s'appliquent :

**5,00 \$** une boîte de camionnette ou remorque d'une dimension maximale de 5 pi. X 8 pi.  
**50,00 \$** pour une remorque ayant plus de 5 pi. X 8 pi.

**Aucun camion dix roues ou camion semi-remorque ne sera accepté.**

Déchets acceptés :

**Électroménagers**

**Meubles**

**Lits**

**Matériaux ferreux**

**Pneus et jantes (séparément)**

**Matériaux de construction**

**Branches et feuilles\***

Déchets refusés :

**Ordures ménagères**

**Matières dangereuses\*\***

**Réservoirs d'huile**

\* **Les déchets verts** (feuilles, herbe...) doivent être dans des sacs fermés solidement. Les branches doivent être coupées en section de 3 pieds et moins et être attachées ensemble.

**\*\*Certains commerces récupèrent les matières dangereuses.**

-Garage Côté (347 route Bellevue Est) : Huiles usées dans des contenants fermés, filtres à huile, contenants d'huile, batteries... Pour informations : 418-729-3535

-Garage P.A.B. auto service inc. ( 207 route Bellevue Ouest) : Huiles usées dans des contenants fermés, filtres à huile... Pour informations : 418-729-3677

-Centre de rénovation Home Hardware : Piles rechargeables.

-Quincaillerie Grégoire et Fils (RONA) : Peinture et teinture.

-Canadian Tire : Huiles, filtres, batteries d'auto.

### **2013-105                      RAMASSAGE DES GROS DÉCHETS.**

Il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins effectuera la **cueillette de gros rebuts** le 6 juin 2013. Les déchets doivent être au bord du chemin à compter de **7h00 a.m.** Les déchets ramassés : Électroménagers, meubles, lits, matériaux ferreux, pneus et jantes (séparément), matériaux de construction, branches et feuilles (les branches coupées en section de 3 pieds et moins et être attachées ensemble, les feuilles dans des sacs fermés solidement).

### **2013-106                      BALAYAGE DES RUES.**

Il est proposé par Mme Francine Verreault, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins accepte l'offre de Samphi pour un contrat de trois ans à \$ 3 500,00 plus taxes par année. Le tout selon l'offre de service du 6 mai 2013 et qui consiste à faire le balayage des rues municipales.

### **2013-107                      SEMAINES DE VACANCES DE M. ROSSY BOUCHARD ET MME LYNE FORTIN.**

Il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers

présents :

Que les semaines de vacances de M. Rossy Bouchard seront du 20-07-2013 au 11-08-2013 et une semaine en septembre.

Que Mme Lyne Fortin prendra 2 semaines de vacances du 8 au 21 juillet 2013 pour la période estivale.

**2013-108                    COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE LES MÉCHINS – DEMANDE DE COMMANDITE.**

Il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité commandite la Coopérative de Solidarité de Les Méchins pour l'achat de 6 viniers, pour l'organisation d'un souper le samedi 25 mai 2013.

**2013-109                    QUARTIER RÉSIDENTIEL – PROLONGEMENT DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES RUE CROUSSETTE – ENGAGEMENT DE L'INGÉNIEUR.**

Il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité engage la firme d'ingénieur Roche Ltée pour les plans et devis de la Phase 1 du prolongement des infrastructures municipales rue Croussette. Le tout au montant de \$ 20 000,00 plus taxes et selon la soumission du 3 mai 2013.

Que cette dépense sera prise à même le surplus accumulé.

**2013-110                    QUARTIER RÉSIDENTIEL – PROLONGEMENT DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES RUE CROUSSETTE – ENGAGEMENT DE FIRME POUR L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE.**

Considérant que nous avons reçu deux soumissions pour l'étude géotechnique pour le projet du prolongement des infrastructures municipales rue Croussette;

Considérant que les soumissions sont les suivantes :

- LVM Inc.    \$ 3 253,79 taxes incluses.
- Inspec-Sol Inc.                                    \$ 4 035,62 taxes incluses.

Considérant que Roche Ltée recommande la soumission de LVM Inc. au montant de \$ 3 253,79 taxes incluses, soit la plus basse soumission conforme aux appels d'offres;

En conséquence, il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Steve Ouimet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité octroie le contrat pour l'étude géotechnique de la Phase 1 du prolongement des infrastructures municipales rue Croussette, à LVM Inc. soit le plus bas soumissionnaire conforme aux appels d'offres. Le tout au montant de \$ 3 253,79 plus taxes et selon la soumission du 6 mai 2013.

**2013-111**

**APPUI POUR UNE ÉTUDE SUR LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-EMPLOI.**

**CONSIDÉRANT** la réforme de l'assurance-emploi mise en application par le gouvernement fédéral;

**CONSIDÉRANT** que les modifications apportées à l'assurance-emploi dans le cadre de cette réforme auront des répercussions sur un grand nombre d'industries et de travailleurs au Canada;

**CONSIDÉRANT** que des membres du *Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées* demandent depuis un an qu'une étude sur les changements apportés à l'assurance-emploi soit faite;

**En conséquence**, il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins demande aux membres du *Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées* d'appuyer la motion qui sera présentée par des membres de ce même comité et dont le texte sera le suivant :

Que le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées entreprenne une étude, dans toutes les régions du Canada, sur les changements au système d'assurance-emploi et leurs répercussions sur les industries et les travailleurs qui sont directement affectés et que cette étude débute dans les plus brefs délais.

**2013-112**

**AVIS AU CONSEIL D'UN POSTE VACANT SUITE À LA DÉMISSION DE M. JEAN-SÉBASTIEN BARRIAULT MAIRE.**

Mme Lyne Fortin directrice générale et secrétaire-trésorière avise le conseil qu'il y a un poste vacant au conseil municipal de Les Méchins suite à la démission de M. Jean-Sébastien Barriault maire en date du 1<sup>er</sup> mai 2013.

**2013-113**

**PROCÉDURES DE MISE EN CANDIDATURE ET DE VOTE POUR L'ÉLECTION D'UN NOUVEAU MAIRE.**

Mme Lyne Fortin directrice générale et secrétaire-trésorière avise le conseil des procédures pour l'élection d'un nouveau maire.

- Les conseillers étant intéressés à être maire de la municipalité de Les Méchins font savoir leurs intérêts.
- Deux membres du conseil sont intéressés : Steve Ouimet et Francine Verreault.
- Le vote est secret. Les six membres du conseil votent. Les résultats sont les suivants : 3 pour Steve Ouimet, 2 pour Francine Verreault et un vote annulé (vote pour les 2 candidats).
- Mme Lyne Fortin proclame M. Steve Ouimet élu maire.
- Mme Lyne Fortin assermente M. Steve Ouimet élu maire.

**2013-114**

**MAIRE SUPPLÉANT.**

Attendu que M. Steve Ouimet a été élu maire pour le restant du mandat;

Attendu que le poste de maire suppléant est vacant;

En conséquence, il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que Mme Francine Verreault est nommé maire suppléant.

**2013-115                      REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ À LA M.R.C. DE MATANE.**

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que M. Steve Ouimet, maire représente la municipalité de Les Méchins auprès de la M.R.C. de la Matanie et en cas d'absence de celui-ci, Mme Francine Verreault maire suppléant le remplacera.

**2013-116                      SIGNATURES BANCAIRES.**

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que tous les effets bancaires effectués, à la Caisse Populaire du Rivage et des Monts, pour et au nom de la corporation municipale, soient signés par M. Steve Ouimet, maire, et Mme Lyne Fortin, secrétaire-trésorière; il est, de plus, résolu qu'en l'absence et/ou l'incapacité d'agir du maire, Mme Francine Verreault maire suppléant est autorisée à le faire; il est, également, résolu qu'en l'absence et/ou l'incapacité d'agir de la secrétaire-trésorière, la secrétaire-trésorière adjointe est autorisée à le faire.

**2013-117                      AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE.**

Il est 20h05 , et il est proposé par Mme Suzie Gagné , appuyé par Mme Francine Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit ajournée au lundi 13 mai 2013 à 19h00.

---

Clément Marceau, président de la séance

---

Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière